

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 22 juin 2007

AUJOURD'HUI vingt deux juin deux mille sept

LE CONSEIL MUNICIPAL de la Ville de Clermont-Ferrand, convoqué par Monsieur le Maire le 15 juin 2007, s'est réuni dans la salle ordinaire des séances.

Après avoir ouvert la séance, Monsieur le Maire procède à l'appel.

Etaient présents Mmes et MM. les Membres du Conseil dont les noms suivent :

Serge GODARD, Maire, président la séance

Présent(e)s :

Serge GODARD, Dominique ADENOT, Yves LEYCURAS, Pascal GENET, Christine DULAC-ROUGERIE, Françoise NOUHEN, Alain MARTINET, Bernard DANTAL, Monique BONNET, Alain BARDOT, Jacqueline CHAPON, Olivier BIANCHI, Odile VIGNAL, Odile SAUGUES, Patricia AUCOUTURIER, Nicole BARBIN, Valérie BERNARD, Claudine BODET, Philippe BOHELAY, Françoise BONVALLOT, Jean-Pierre BRENAS, Michel CANQUE, Fatima CHENNOUF-TERRASSE, Michel FANGET, Georges FAURE, Roger GIRARD, Catherine GUELON-NEYRIAL, Danièle GUILLAUME, Claudine LAFAYE, Alain LAFFONT, Jacques LANOIR, Serge LESBRE, Jean MAISONNET, Danielle MARTIN, René MAYOT, Chantal MERCIER-COURTY, Alexandre POURCHON, Martine REMBERT, Yves REVERSEAU, Paula RIBEIRO, Franck ROLLE, Jean-Philippe VALENTIN

Excusé(e)s ayant donné pouvoir :

Louis VIRGOULAY, Djamel IBRAHIM-OUALI, Danielle AUROI, Gérard BOHNER, Yves CARROY, Patricia GUILHOT, Christine PERRET, Eric SEVRE

Excusé(e)s :

Gilles-Jean PORTEJOIE, Nicole DUMAS, Jean-Yves FAFOURNOUX, Paule OUDOT

Absent(e)s :

Fatiha AMARA

Secrétaire :

Paula RIBEIRO

*Monsieur ADENOT est élu Président de séance pour la question n° 1 (Compte Administratif 2006).
Monsieur ROLLE et Madame LAFAYE sont présents à partir de la question n° 2, Madame LAFAYE ayant donné pouvoir pour la question n° 1.*

SUBVENTIONS EXCEPTIONNELLES A DES AMICALES LAÏQUES, MOUVEMENTS DE JEUNES ET ASSOCIATIONS SOCIOCULTURELLES ET SOCIO-EDUCATIVES

La somme inscrite au budget primitif 2007 en vue de l'attribution des subventions exceptionnelles aux amicales laïques, mouvements de jeunes et associations socioculturelles et socio-éducatives s'élève à 15 920 euros.

Compte tenu des sommes précédemment attribuées, le solde de cette ligne budgétaire est insuffisant pour honorer la demande des dossiers suivants.

Par conséquent, une inscription en DM a été faite à ce conseil.

En accord avec votre commission, il vous est demandé de bien vouloir attribuer les subventions suivantes :

Association HOME DOME : 2 500 euros

Pour la sixième année consécutive, l'association Home Dôme a organisé le Festival de théâtre amateur « Home Dôme sur les planches » à Clermont-Ferrand du 4 au 6 mai 2007 en partenariat avec le compagnie « Jour et Nuit » et le « Petit Théâtre de Vallières ».

Ce Festival a permis à l'atelier théâtre du foyer de jeunes travailleurs de produire son spectacle et de rencontrer d'autres troupes de théâtre amateur de la région Auvergne.

Association VELO CITE : 500 euros

L'association Vélo-Cité 63, qui a pour but de développer la pratique du vélo comme mode de déplacement sur la commune de Clermont-Ferrand et son agglomération, organise la Fête du Vélo le 2 juin 2007.

Cette manifestation comprend une grande balade conviviale et familiale et des animations avec notamment pour cette année la venue de la troupe « Ziganime ».

Afin de mener au mieux ce projet, Vélo-Cité 63 sollicite de la Ville de Clermont-Ferrand une aide exceptionnelle.

La Maison des Jeux : 1 700 euros

La Maison des Jeux a organisé la 7^{ème} édition de la Fête Nationale du Jeu, les 25 et 26 mai 2007, place de la Victoire et au Corum Saint Jean.

Comme chaque année cette manifestation s'est déroulée autour des principes de gratuité, de partage et de diversité. Les manifestations ont été accessibles à tous et se sont adressées à un large public.

La maison des Jeux a sollicité de la Ville de Clermont-Ferrand une aide financière pour mener au mieux cet événement.

Subvention 2006 : 1500 euros

Association La Flamme du centenaire du Scoutisme à Clermont-Ferrand : 3 000 euros

Le scoutisme français regroupe les scouts et guides de France, les éclaireurs et éclaireuses laïques, les scouts israéliens et musulmans.

Cette année est le centième anniversaire de la création du scoutisme et une opération importante est prévue pour célébrer cet événement. La Flamme du Centenaire du Scoutisme arrivera du Kenya, traversera l'Afrique, l'Italie, la France, puis la Belgique pour terminer son périple en Angleterre.

Cette Flamme restera à Clermont-Ferrand du 14 au 16 juillet 2007 et s'arrêtera notamment au Nymphée de l'Oradou à côté du Collège, où la « Charte du Scoutisme Français » a été signée en septembre 1940.

L'association sollicite de la Ville de Clermont une aide financière afin d'organiser au mieux ce vaste rassemblement.

DELIBERATION

La proposition mise aux voix est adoptée et convertie en délibération.

Pour ampliation certifiée conforme.

Fait à Clermont-Ferrand, le 5 juillet 2007

Le Premier Adjoint

Gilles Jean PORTEJOIE